

Forêt Bunlay-Les-Rouchons



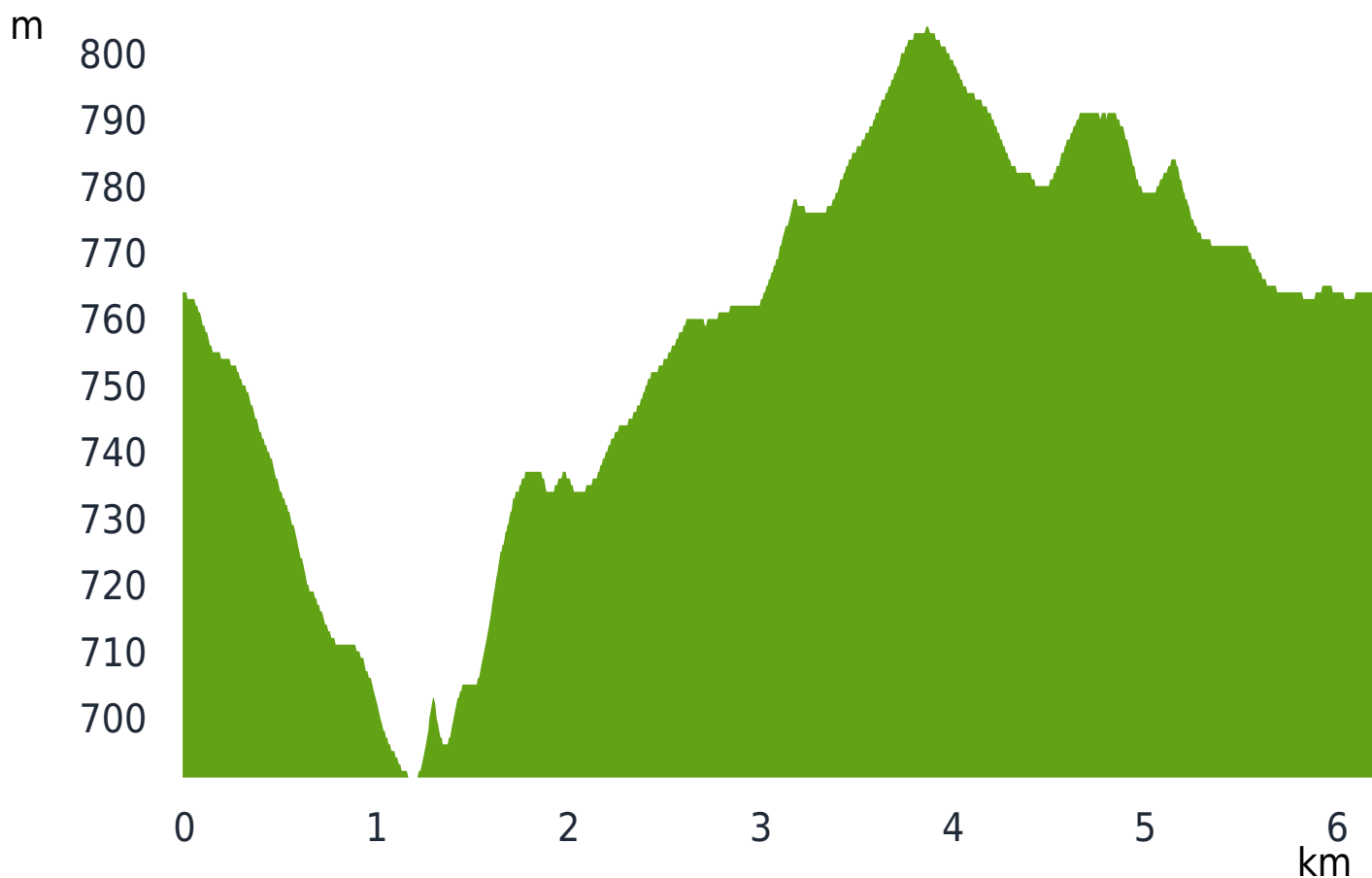
Distance ↔ 6 km	Durée 🕒 1h45	Difficulté 📈 Facile	Dénivelé ⬆️⬆️⬆️ +115 m	Balisage 🟦 Bleu
---------------------------	------------------------	-------------------------------	----------------------------------	---------------------------

 **Chiens autorisés** — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Saint-Hilaire-les-Monges

Adresse de départ

Place de l'église

63380 Saint-Hilaire-les-Monges

Accès au point de départ

De Pontaumur (ouest de Clermont-Ferrand), suivre la D987 vers Herment sur 7 km, puis tourner à gauche sur la D572. Rejoindre Saint-Hilaire-les-Monges.

Le panneau de départ est sur la place de l'église.

Description du parcours

Un agréable circuit qui pénètre dans des bois de hêtres mais qui est principalement en terrain dégagé avec de larges vues sur les Combrailles. Le patrimoine se concentre dans le village de Saint-Hilaire-les-Monges : église, croix biface, puits, lavoir,...

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ (église romane), descendre à droite une petite route qui se transforme en chemin entre deux haies (vue sur les Combrailles). À une fourche, rester sur le sentier de droite. Passer le fond du vallon et, au croisement, prendre le chemin à droite et remonter jusqu'à une route.

Étape 2 : L'emprunter à droite sur 200 m. et à la deuxième bifurcation (croix), tourner à gauche et poursuivre tout droit. Ignorer un chemin à gauche et longer la lisière du bois. À l'intersection, traverser la route et prendre en face la direction Les Rouchons. Continuer sur cette route dans la forêt jusqu'à un étang.

Étape 3 : Quitter la route, monter à droite dans la forêt et suivre le chemin principal. À la sortie du bois, tourner à gauche sur une petite route (vue sur la butte de Puy-Saint-Gulmier et le clocher terrasse de l'église) et au carrefour, aller à droite, passer près d'une croix (1670) et rejoindre le parking.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.